Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 022-212201628-20251215-2025_119-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR – Commune de PAIMPOL
Délibération N° 2025-119

Département des Côtes d'Armor
COMMUNE DE PAIMPOL

Conseil Municipal du lundi 15 Décembre 2025
Délibération

Date de la convocation : Mardi 9 Décembre 2025
Nombre de membres en exercice : 29

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi quinze décembre, à dix-huit heures, les membres du Conseil municipal de la commune, dûment convoqués, se sont réunis à la salle Mauffray à la maison des plaisanciers de Paimpol sous la présidence de Madame Fanny CHAPPÉ, Maire.

Etaient présents :
Mme Ghislaine AMELINE DE CADEVILLE, M. Eric BINARD, Mme Gaëlle BOUCHER, Mme Servane BOULANGER, Mme Caroline BOYARD-OGOR, M. Robert BOZEC, Mme Catherine CABILLIC, Mme Jeannick CALVEZ, Mme Fanny CHAPPÉ, M. Guy CROISSANT, M. Michel DUMAIL, Mme Sylvie GODEST-TOULLELAN M. Jacky GOUAULT, M. Philippe JEANNIN Mme Jeanine LE CALVEZ, Mme Christiane LE VAY, M. Goulven MORVAN, Mme Caroline OLLIVRO, Mme Marie-Christine PARROT, M. Yann QUÉRÉ, M. Morgan RASLE-ROCHE, M. Eric SWARTVAGHER, Mme Rozenn TREGUER.

Etaient représentés : Mme Isabelle BATAILLER par délégation à M. Morgan RASLE-ROCHE, Mme Annaik PERSON par délégation à M. Yann QUÉRÉ, M. Antonin MAHÉ par délégation à Mme Gaëlle BOUCHER.

Absents : Mme Malika LE GRUIEC, M. Jean-Yves de CHAISEMARTIN, M. Michel QUÉNET.

Secrétaire de séance : M. Goulven MORVAN.

Présents : 23 Représentés : 3 Absents : 3 Votants : 26

ASSOCIATION SAINT VINCENT DE PAUL

Demande de subvention exceptionnelle.
Rapporteur : M. Croissant.

L'association Saint-Vincent de Paul a été relogée dans un appartement du quartier de Kernoa depuis le mois de mai 2021.

A ce titre, par courrier du 6 mai 2021, la commune a pris l'engagement de lui verser une subvention permettant de couvrir les charges locatives inhérentes à l'occupation de ce local.

Lors de l'entrée dans les locaux, ces charges ont été estimées à 89€ euros par mois. L'association a depuis ce jour été relogée dans un autre local en raison du programme de réhabilitation du quartier de Kernoa.

La surface du nouveau local et l'augmentation des tarifs de l'électricité ces dernières années ont engendré une forte augmentation des charges (en septembre 2025 : 208,8€ par mois).

Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 022-212201628-20251215-2025_119-DE

Depuis 2021, la subvention annuelle attribuée à l'association a donc progressé : 2021 : 760,16€ ; 2022 : 1383€ ; 2023 : 1995,83€ ; 2024 : 2201,72€ ;

En 2025, le Conseil municipal a attribué une subvention de 1 383€ lors du vote du budget primitif.

Par courrier du 17 octobre dernier, la Présidente de l'Association a présenté le montant des charges pour l'année 2025 soit 2 312,06€.

Elle sollicite donc le versement d'une subvention supplémentaire de 929,06€.

La commune de Paimpol propose le versement d'une subvention supplémentaire de 929,06 € à l'association Saint Vincent de Paul.

Vu le budget primitif 2025 de la commune,

Considérant l'engagement pris par la ville de Paimpol en 2021,

Considérant la demande de l'association Saint Vincent de Paul du 17 octobre 2025 et les justificatifs produits par sa présidente,

Vu les avis favorables des commissions Education, solidarités, famille, santé et Ressources humaines et finances,

Sur la proposition de la Maire et après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

ACCORDE une subvention exceptionnelle d'un montant de 929,06€ à l'association Saint-Vincent de Paul de Paimpol. Les crédits sont prévus au budget nature 65748

AUTORISE la Maire ou son représentant à signer tous actes aux effets ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme au registre,

Pour la Maire et par délégation,
La Directrice Générale des Services,
Delphine ROUXEL

Le Secrétaire de séance,
Goulven MORVAN

MAIRIE DE PAIMPOL (Côtes d'Armor)

VILLE DE PAIMPOL
Acte certifié exécutoire
Transmis au Représentant
de l'Etat et affiché le 17/12/2025

Pour la Maire et par délégation,
La Directrice Générale des Services,
Delphine ROUXEL

MAIRIE DE PAIMPOL (Côtes d'Armor)